

Recommandations pour appareils de rétention (fil lingual et appareil amovible)

Description des appareils :

Les appareils de rétention sont essentiels afin d'assurer la stabilité des résultats de votre traitement orthodontique. Tous les efforts que vous avez déployés pendant la correction doivent être récompensés pour l'atteinte d'un beau sourire.

Inconfort :

Il est normal d'éprouver un inconfort temporaire pendant la période d'adaptation.

1. Fil LINGUAL

Adaptation :

- Ce fil collé derrière vos dents peut occasionner une irritation sur le bout de votre langue. Il est normal d'éprouver de légères difficultés phonétiques temporairement.

Hygiène :

- Il est essentiel de brosser vos dents de façon impeccable. Il est aussi nécessaire d'utiliser la soie dentaire. Il est généralement indiqué d'utiliser un enfileur pour passer près des gencives.

Durée :

- Il est recommandé en général de conserver le fil de rétention le plus longtemps possible. Seul l'orthodontiste pourrait vous conseiller autrement.

Alimentation :

- Vous pouvez désormais vous permettre de manger sans restriction. Les aliments très durs ou collants (bonbons, tires) sont toutefois déconseillés car ils peuvent briser vos dents et votre fil lingual. Dans le doute, il est préférable de prendre de petites bouchées.

Bris :

- Dans l'éventualité où le fil se brise, il est essentiel de ne pas le déformer. Ne pas tenter de l'enlever. Communiquer dès que possible avec nos adjointes afin que nous puissions le réparer.
- Un fil lingual déformé ou complètement tombé devra être refait au laboratoire. Les honoraires de frais de laboratoire vous seront alors facturés pour le remplacement. (Tel que déjà mentionné dans le consentement éclairé au départ, l'entente financière) Soyez vigilants.

2. L'APPAREIL AMOVIBLE

Type et durée :

- On retrouve deux appareils amovibles les plus souvent employés, le Hawley et la Coquille.
- L'orthodontiste déterminera lequel des ces appareils sera approprié pour vous ainsi que la durée qu'il devra être porté. Le port de l'appareil pour les 6 premiers mois est généralement critique pour la stabilité des résultats.

Adaptation :

- Il est normal d'éprouver un inconfort pour les premières semaines lors du port de l'appareil. **La prise de Tylenol ou de Advil au besoin soulage cet inconfort.** Lorsque l'appareil est porté tel que recommandé, l'inconfort ne persiste pas plus que quelques jours. Il est aussi normal d'éprouver des difficultés phonétiques temporaires. Tel que déjà mentionné : ne pas porter votre appareil entraînera des mouvements indésirables irréversibles.

Hygiène :

- Il est très important de brosser votre appareil avec votre brosse à dent et du dentifrice. Vous pouvez utiliser un comprimé de Polident spécialement conçu pour appareil de rétention ou utiliser le nettoyant antibactérien de Polident. L'utilisation d'un produit non conçu pour appareil pourrait entraîner des dommages irréversibles.

Alimentation :

- Il est nécessaire de retirer votre appareil pour manger. Il est aussi préférable de l'enlever pour boire sauf si vous buvez de l'eau.

Rangement et bris :

- Il est essentiel de ranger votre appareil dans votre boîtier afin d'éviter de le perdre où de l'endommager. La perte ou le bris de votre appareil entraînera des frais de laboratoire. Attention les chiens adorent les appareils.
- Dans l'éventualité où il vous serait impossible de porter l'appareil pour une durée de plus de 24 heures, il est essentiel de mettre votre appareil dans l'eau.
- Dans le cas de bris ou d'incapacité à porter votre appareil, il est nécessaire de contacter nos adjointes dès que possible.

3. BLANCHIMENT :

- Il est conseillé d'attendre environ 1 mois et demi après avoir enlevé les broches pour procéder à un blanchiment dentaire afin que les gencives soient désenflées et qu'il n'existe plus aucune trace de vernis protecteur.
- Il est très important de consulter votre dentiste pour un examen et un nettoyage dentaire. Il pourra alors vous conseiller concernant le blanchiment.
- Il est à noter que les blanchiments dentaires ne sont pas recommandés avant l'âge de 16 ans.



Docteure Isabelle Baillargeon,
D.M.D. orthodontiste